

code de la spécialité : [E.M.F04.S06.11](#)

Codes des métiers correspondants à la spécialité :

**L 1803, N 1103, O 1201, O 1202, P 1201, P 1203, P 1301**

Fiche d'identité de la spécialité : **Psychologie de la Circulation**

**Niveau:** Master

**Domaine:** Sciences humaines et sociales

**Filière :** Sciences Sociales - psychologie

**Spécialité:** Psychologie de la Circulation

### 1- Localisation de la formation:

**Faculté:** des sciences humaines et sociales.

**Département:** Psychologie, sciences de l'éducation et d'orthophonie

**Référence de l'arrêté de l'habilitation :** N° 1058 du 22/12/2020.

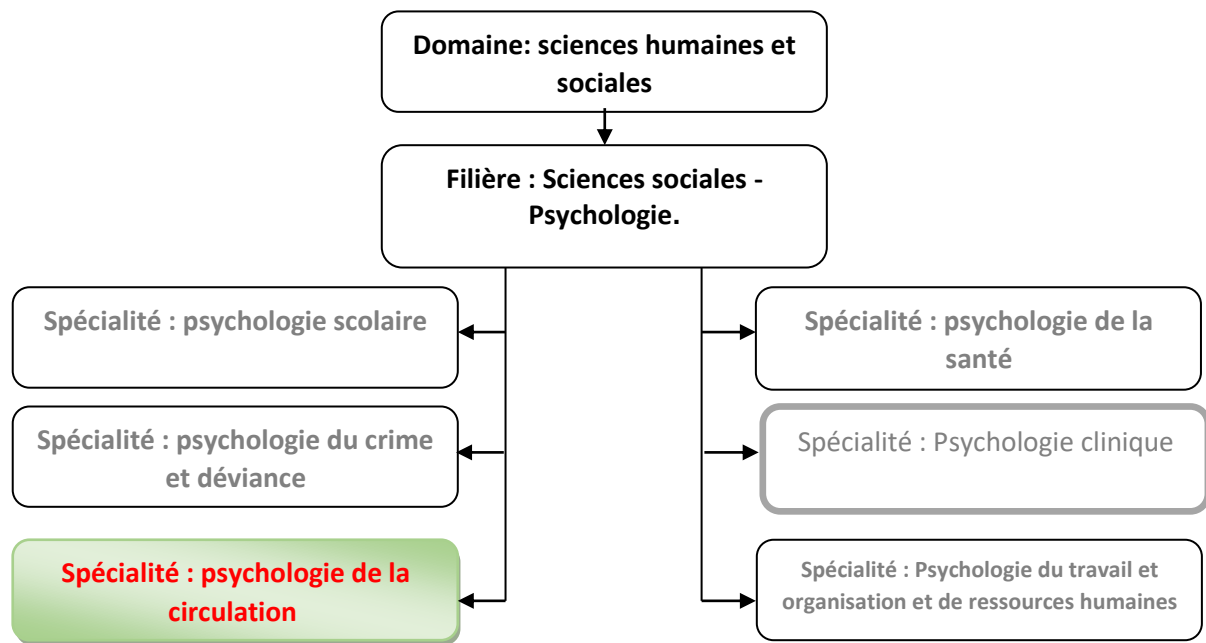
### 2- Partenaires extérieurs :

**Partenaires d'autres institutions universitaires :** Ecole Nationale des Transports, Université de Sétif 2, Université d'Oum El Bouaghi, Université de Khenchela, Université de Biskra, Université de Constantine 2, Centre Universitaire Barika, Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique.

**Autres institutions et partenaires sociaux et économiques :**

- Institutions d'assurance.
- Direction des transports Batna.
- Direction de l'éducation Batna.
- Direction de la santé de Batna.
- **Partenaires internationaux étrangers :** /

### 3- Organisation générale de la formation: position du projet



#### 4- Contexte de la formation:

Le contenu de la formation en psychologie de la circulation est lié à la nature de la spécialisation, d'abord parce qu'il s'agit d'une spécialisation professionnelle, et ensuite parce qu'il s'agit d'une spécialisation qualitative unique, car elle offre aux étudiants une formation dans tout ce qui concerne la psychologie de l'homme et la psychologie du conducteur, et l'environnement et en fournissant des lectures scientifiques analytiques de son impact sur le comportement de conduite, traitant de divers comportements à risque, en plus de fournir des mesures qui aident l'étudiant à le responsabiliser dans l'aspect méthodologique, de recherche et statistique.

#### 5- Objectifs de la formation:

La formation vise en général à relier l'étudiant à son environnement et à la société, et à en faire un membre effectif de celui-ci en l'impliquant à travers cette formation dans la recherche du phénomène de la circulation en Algérie et en essayant de donner des solutions et des propositions pour un bon contrôle, à travers des spécialistes dans ce domaine, d'autant plus que ce qui se passe sur les routes d'Algérie est dû à un très grand pourcentage du facteur humain. Par conséquent, les objectifs de cette formation sont centrés sur :

- Fournir à l'étudiant des compétences efficaces dans le domaine de la psychologie de la circulation et l'utilisation de la sphère publique et des connaissances renouvelables dans le domaine avec une meilleure qualité, et rendre l'étudiant plus proactif et initier des recherches scientifiques pour faciliter le processus d'intégration professionnelle dans le domaine de l'éducation et de la sécurité routière.
- La formation vise également à :
- Poursuite de la formation d'études en psychologie pré-diplôme (Licence) pour les études post-graduées (Master)
- Approfondir le domaine de la connaissance de la psychologie et de ses applications dans le domaine public en général et la spécialisation de la psychologie de la circulation - en particulier.

- Formation de cadres capables de faire de la recherche scientifique dans ce domaine.
- Formation des pneus pour l'insertion professionnelle en matière de sécurité, d'éducation à la circulation et de permis de conduire goutte à goutte conformément au décret relatif aux formes de formation spécialisée liées aux conducteurs dans le cadre du programme de calcul des points du permis de conduire, qui est venu le 08 Rabi II 1434 correspondant au 18 février 2013, et qui relève des arrêtés ministériels - Ministère des Transports - sous le n° 12-326 du 17 Shawwal 1433 correspondant au 04 septembre 2012, et le décret n° 04-381 du 15 Shawwal 1425 correspondant au 28 novembre 2004 modifiant et complétant, fixant le code de la route, du Journal Officiel en Français n° 37 du 12 Ramadan 1434 correspondant au 21 juillet 2013.

## **6- Profils et compétences visés:**

Dans le cadre des options importantes adoptées par l'Etat dans le domaine de l'éducation et de la sécurité routière (notamment à la lumière de l'application du permis goutte à goutte), cette formation vient pallier la grande pénurie de professionnels dans ce domaine à travers :

- L'utilisation de tests psychologiques dans le domaine de la sécurité routière
- Contrôlez davantage les principes de la psychologie et projetez-les sur les données de sécurité routière.
- Apprenez à changer le comportement dangereux des conducteurs
- Apprendre l'éducation routière et les techniques de sécurité routière
- Proposer des programmes et des campagnes de sensibilisation dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation à la circulation.
- Apprendre les principes des techniques de mécanique automobile pour connaître la relation entre le conducteur et la voiture

## **7- Potentialités locales régionales et nationales d'employabilité:**

Les principaux secteurs d'intervention visés sont : les directions des transports, les institutions nationales d'assurance, ainsi que la possibilité d'insertion professionnelle dans le projet de permis de conduire goutte à goutte en vertu de la loi.

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

Arrêté n° 1058 du 22 DEC. 2020

**Portant habilitation de Masters ouverts au titre de l'année universitaire 2020-2021,  
dans le domaine «Sciences Humaines et Sociales» à l'Université Batna 1**

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur;
- Vu le décret présidentiel n° 20-163 du Aouel Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 23 juin 2020, complété et modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret exécutif n°89-136 du 29 Dhi El Hidja 1409 correspondant au 1er août 1989, modifié et complété, portant création de l'Université de Batna 1;
- Vu le décret exécutif n°08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique;
- Vu l'arrêté n°75 du 26 mars 2012 portant création, composition, organisation et fonctionnement du Comité Pédagogique National de Domaine;
- Vu le procès-verbal du Comité Pédagogique National du Domaine « Sciences Humaines et Sociales» du 23 novembre 2020,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont habilités, les Masters ouverts au titre de l'année universitaire 2020-2021 à l'Université Batna 1, dans le domaine «Sciences Sociales et Humaines», conformément au tableau ci-dessous.

Domaine	Filière	Spécialité	Type
Sciences Humaines et Sociales	Sciences Islamiques – Charia	Fiqh malakite et oussoul	A
	Sciences Sociales – Psychologie	Psychologie de la circulation	P

**Art.2:** Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs et le Recteur de l'Université Batna 1 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Fait à Alger le : ..... 22 DEC. 2020

**Le Ministre de l'enseignement supérieur  
et de la recherche scientifique**

